

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 B 40235
Numéro SIREN : 440 617 553
Nom ou dénomination : ALIZON PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2023 sous le numéro de dépôt 5284

S.A.S. R.D. Consultants

*Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes*

R.D.

ALIZON PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée
Capital 5 000 000 euros
Siège social : Lieudit Val de Pons
83350 RAMATUELLE
440 617 553 RCS FREJUS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE**

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2023

S.A.S. R.D. Consultants

*Société d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes*

36, Rue Jean Jullien-Davin – BP 105 – 26904 – Valence Cedex 9
Tél : 04.75.78.44.78 – Fax : 04.75.78.01.98

SAS au capital de 1 000€
SIREN 820 743 003 – R.C.S. Romans
TVA INTRACOM : FR 33 020743003

ALIZON PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée
Capital 5 000 000 euros
Siège social : Lieudit Val de Pons
83350 RAMATUELLE
440 617 553 RCS FREJUS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée Générale Extraordinaire du 20 septembre 2023

A l'associé,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique de la société ALIZON PARTICIPATIONS en date du 6 septembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1. Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître les éléments suivants :
 - Un chiffre d'affaires de 3 196 371 €
 - Un résultat d'exploitation de 183 231 €
 - Un résultat financier de 6 380 994 €
 - Un résultat net après impôt de 6 748 732 €
 - Les fonds propres sont de 15 351 669 €
 - Les immobilisations représentent un montant de 61 291 627 €
 - Les actifs circulants représentent un montant de 8 723 663 €
 - Le montant des dettes financières est de 52 524 246 €
 - Les dettes d'exploitation sont de 2 139 375 €
 - Le fonds de roulement est positif de 6 584 288 €
 - La situation des fonds propres au 31/12/2022 est la suivante :

• Capital	5 000 000 €
• Réserves	10 330 318 €
• Provisions réglementées	21 351 €
 - **Situation nette** **15 351 669 €**
- La situation intermédiaire arrêté au 30 juin 2023 qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître les éléments suivants :
 - Un chiffre d'affaires de 3 196 371 €
 - Un résultat financier de 5 388 937 €
 - Un résultat après Impôts sur les Sociétés de 5 480 552 €
 - Un montant de fonds propres de 20 832 221,€

- Une distribution de dividendes d'un montant de 3 012 708 € est prévu dans le projet de résolution de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2023.

En conséquence la situation des fonds propres au 20 septembre 2023 est la suivante :

• Capital	5 000 000 €
• Réserves	7 317 610 €
• Provisions réglementées	21 351 €
• Résultat du 1/01/2023 au 30/06/2023	5 480 552 €
• Situation nette	17 819 513 €

2. Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Le projet de statut sous la forme de Société par Actions Simplifiée ne comporte pas d'avantages particuliers

Fait à VALENCE, le 10 septembre 2023

RD CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes et à la Transformation



RD CONSULTANTS
SAS au capital de 1000 €
Société d'Expertise Comptable
Société de Commissariat aux Comptes
36, rue Jean Jullien-Davin - BP 105
26904 Valence Cedex 9
Tél. 04 75 78 44 78
RCS Romans 820 743 003 - NAF 6920Z